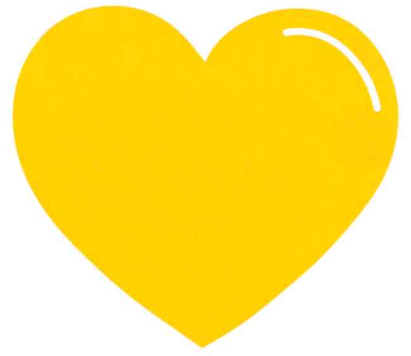


# Cuges au Mag



Magazine municipal mensuel de Cuges-les-Pins - N°47 Novembre 2019



**DOSSIER : LA RESTAURATION SCOLAIRE**

**JOURNÉE DYS, TÉLÉTHON 2019, NOËL APPROCHE...**



[www.cuges-les-pins.fr](http://www.cuges-les-pins.fr)



# RETOUR EN IMAGES

**1** 28 artistes cugeois ont exposé leurs oeuvres à la médiathèque au mois d'octobre.

Des talents cachés qui se sont révélés.

Bravo à tous !



**2** Une belle réussite pour cette journée «Autour du Miel» organisée à la salle des Arcades.



**3** 140 personnes étaient présentes pour la 2<sup>e</sup> soirée caritative Saucisson théâtre ! Un grand merci à la société Carrefour Contact de Cuges et son directeur pour son don généreux de «sauceonnade» !

**4** Remise du grade de lieutenant pour le pompier volontaire Stéphane Baudino. Bravo à lui pour son dévouement.



**5** Vendredi 4 octobre, l'association des entreprises de Cuges (ADEC) a organisé son premier forum de l'emploi sur Cuges.



**6** Monsieur le Maire et les élus ont accueillis les nouveaux arrivants lors d'une cérémonie. En guise de bienvenue, la commune leur a offert des produits locaux. Une soirée riche en échanges et bons conseils.

Encore bienvenue à Cuges !



# EDITO



Un fonctionnaire des services de renseignements de la Préfecture de Police de Paris qui se radicalise et tue au couteau quatre de ses collègues.

Violences et coups prodigués sur les forces de l'ordre, Samu et pompiers. Une femme qui meurt tous les trois jours sous les coups de son compagnon. Professeurs qui se font agresser par leurs élèves...

Plus près de nous et au cœur même de notre village des jeunes désœuvrés qui dégradent notre patrimoine, cassent des voitures ou agressent la population.

Oui, nous subissons chaque jour cette actualité qui nous effraie et nous interpelle. Voilà le triste reflet de cette société en perdition.

Quelle est la cause de tout cela ? Une société trop permissive, un État de droit dépassé ? Une éducation parentale trop laxiste ? Peut-être un peu tout de cela. Pouvons-nous aujourd'hui encore lutter contre ce fléau que représente la violence sous toutes ses formes, pouvons-nous encore y remédier ?

J'ose y croire car l'autorité doit être au cœur et le moteur des responsabilités.

Oui, nous devons placer le citoyen et la paix sociale au cœur de nos préoccupations mais cela ne peut être possible qu'avec l'appui de la justice et des lois adaptées car la société évolue. Nous avons malheureusement ce sentiment de trop d'impunité à l'égard des auteurs de troubles et de cette délinquance, surtout lorsqu'elle concerne les mineurs.

Bien sûr, nous ne pouvons pas mettre un gendarme ou un policier à chaque coin de rue et pourtant, l'envie est souvent forte, en tout cas dans l'esprit populaire, de condamner plus durement, non pas l'automobiliste qui dépassera de 10km / heure la vitesse autorisée, mais celui qui dégrade ou nuit à l'ordre public. Oui, celui qui n'a rien à se reprocher demande plus de justice, plus de règles, plus de rigueur pour une plus grande tranquillité.

Cet été, j'ai été amené à prendre un arrêté interdisant le regroupement des jeunes au cœur du village au-delà d'une certaine heure. L'arrêté du maire est un droit qui relève de son pouvoir de police et il m'a semblé indispensable de l'exercer.

Il est vrai que de faire appliquer cet arrêté nécessite une présence accrue des forces de l'ordre et notamment de la gendarmerie sur le territoire communal.

Aujourd'hui les affaires sont en cours et il appartient à la justice de faire son œuvre en espérant que les peines retenues soient à la hauteur de la gravité des faits afin que notre village retrouve le calme et la quiétude que chacun est en droit d'attendre...

Le Maire

Bernard Destrost

## SOMMAIRE

2 RETOUR EN IMAGES

3 EDITO

4 VIE MUNICIPALE

5 TRAVAUX

6 CULTURE

7 RENDEZ-VOUS

8-9 DOSSIER RESTAURATION MUNICIPALE

10-11 TÉLÉTHON 2019

12 ASSOCIATIONS

13 ÉVÉNEMENTS

14 TRIBUNE LIBRE

PETITS BONHEURS À VOUS LA PAROLE

15 RETOUR EN IMAGES CENTRE DE LOISIRS

RABAT AGENDA

# VIE MUNICIPALE



## LA MAIRIE VOUS INFORME

### NOËL DES AÎNÉS

Monsieur le Maire et son Conseil municipal invitent les aînés du village (+60 ans) à fêter Noël au parc d'attraction OK Corral :

**Vendredi 20 décembre à midi**

Le repas sera animé par un DJ offert par le club de l'âge d'or. Des minibus seront à disposition des personnes non-véhiculées devant la mairie à partir de 11h30.

Les inscriptions à ce repas se font **UNIQUEMENT** au Service COMMUNICATION, rue Antoine Vivaux (04.42.01.38.00), avant le 30 novembre.

En raison d'un trop grand nombre d'annulation l'an dernier, nous demandons aux personnes qui s'inscrivent de s'engager à être présentes ce jour-là, sauf bien évidemment en cas de maladie.

### ARMISTICE 1918

Bernard Destrost, maire de Cuges-les-Pins, et son Conseil municipal vous invitent à la cérémonie commémorative de l'armistice de 1918 qui se déroulera le **lundi 11 novembre 2019**.

Le cortège se formera à 11 heures devant l'Hôtel de ville pour se rendre au monument aux morts, boulevard Gambetta, puis au cimetière où des gerbes seront déposées.

### MAISON DES BÉBÉS

Complément suite à l'article paru dans le magazine n°46 du mois d'octobre :

**Horaires du Multi-Accueil Familial : de 7h à 18h30**

**Horaires du Multi-Accueil Collectif : de 8h à 18h**

### LE DON DU SANG

Les prochaines collectes de don de sang auront lieu le **16 et le 23 novembre**, de 8h à 13h à la salle de l'entraide.

Merci d'avance pour votre participation !

### CONTRAT LA POSTE

La mairie de Cuges a conventionné avec la Poste pour mettre à jour ses fichiers d'adressage sur la commune.

Ils rétabliront des numéros dans les voies, et redéfiniront correctement tous les noms de rues et chemins. Cette demande a été faite par la commune notamment pour faciliter l'accès et la rapidité d'intervention pour les services de secours.



### LA MUNICIPALISATION DU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS

Comme dans beaucoup d'endroits en France, la Caisse d'Epargne a décidé, depuis près de 2 ans, de fermer son agence sur la commune de Cuges-les-Pins.

Afin de trouver une solution pérenne, adaptée et acceptable pour la population, la municipalité avait obtenu que le distributeur de billets soit maintenu par l'établissement financier, dans l'attente de la reprise des lieux par le département, dans le cadre de la création d'une maison du « Bel Âge ». Aujourd'hui, la Caisse d'Epargne a décidé le retrait de l'unique distributeur de billets et contraint la

commune à en porter la charge financière. Pour éviter la désertification de son territoire, mais aussi répondre aux attentes légitimes de la population, la municipalité a donc décidé d'assumer le coût du distributeur et de passer une convention de prestation de service avec Loomis, société partenaire de la Caisse d'Epargne depuis plusieurs années. Loomis sera chargée de l'approvisionnement et de la maintenance de l'appareil en contrepartie du versement d'un loyer mensuel de 1808€ TTC.

**Montant de la prestation annuelle = 21 700 € TTC**  
**Subvention du département : 70% = 15 190 €**  
**Montant à la charge de la commune = 6 510 €**



# TRAVAUX



## LE POINT SUR LES TRAVAUX

### CUGES-LES-PINS REDESSINE SON CŒUR DE VILLE

Plan de situation et détails d'aménagement paysager.

**PARKING LEONARD BLANC**

- Haie de lauriers roses ht 60/80cm 1u/ml
- Paillage en copeaux de bois

**BOULEVARD ET PLACE FABRE**

- Lauriers roses ht 60/80cm 1u/ml
- Paillage en copeaux de bois
- Paillage en copeaux de bois
- Entourage d'arbre en résine 5u
- Plantation de couvre sols et arbustes (thym rampant, 2u/m² en CSL répartis en quantités égales)
- Paillage copeaux de bois
- Prairie
- Regard comprenant programmeur et électrovannes
- Tube pehd
- Fourreau TPC Ø110 hors lot EV
- Asperseur
- Goutte à goutte de surface

**BOULEVARD BONIFAY**

- Arbre à planter : Tilia europaea 14/16cm de circonférence de tronc à 1m du sol
- Tuteurage bipode 4u
- Entourage d'arbre 4u

**AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

PLACE S. FABRE, PARKING L. BLANC ET BOULEVARD BONIFAY, CUGES LES PINS

Les aménagements actuellement en cours sur le Boulevard Chanoine Bonifay, les places Stanislas Fabre et Léonard Blanc ainsi que l'espace paysager situé aux abords de la mairie, correspondent à un programme d'aménagement global du centre urbain déployé par la municipalité depuis 2015, entrant dans le cadre du Contrat Départemental de Développement et d'Aménagement 2015-2020.

Cet aménagement a été conçu pour valoriser le centre urbain de Cuges-les-Pins, pour permettre une plus grande fluidité du trafic ainsi qu'une meilleure cohabitation entre les piétons, vélos et voitures.

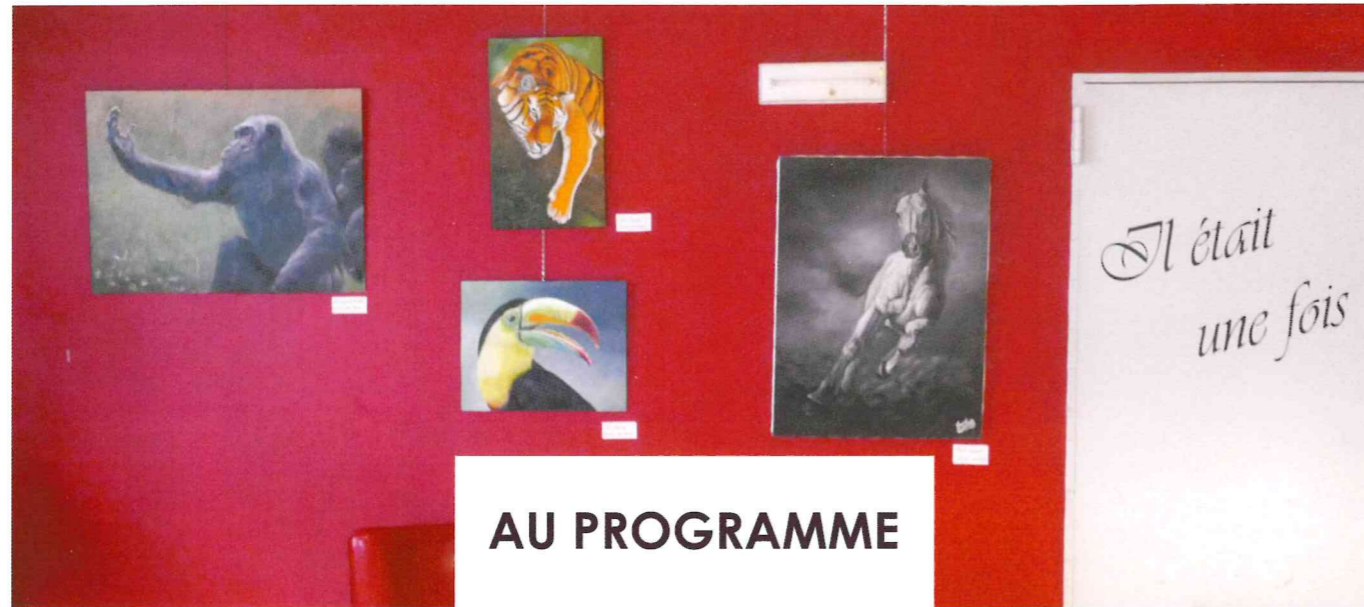
La redéfinition des espaces de vie, les cheminements piétonniers et les plans de circulation correspondent aux nouvelles normes d'aménagement des espaces publics liées essentiellement au PAVE et par ce biais aux différentes obligations et normes d'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduites (PMR).

C'est pour répondre à ces différentes obligations que les espaces publics ont été complètement repensés et aménagés en privilégiant les déplacements en pentes douces, en élargissant les trottoirs, en ajoutant de l'éclairage public tout en prenant en compte les doléances des riverains. Pour cela, le choix de l'aménagement paysager côté mairie s'est orienté vers un équipement léger ne générant pas de nuisances (jardinet, espace vert auto alimenté en eau, avec suppression de la plateforme centrale). Un rattrapage de niveaux a dû être effectué afin de tenir le trottoir existant et de gérer l'interface avec le jardinet.

Des équipements nouveaux vont venir agrémenter la réhabilitation de la voirie tels que : la mise en place de containers enterrés, le positionnement de bornes électriques, la mise en place de wc publics correspondant aux normes d'accessibilité.

**L'ensemble de cette tranche de travaux auquel s'est adjoint la nécessité de refaire en grande partie les réseaux d'eau et d'eaux usées devrait s'achever début 2020.**

# CULTURE



## AU PROGRAMME

### SAMEDI DES BÉBÉS : 9 NOVEMBRE À 11H

Un petit temps de lecture en musique pour les tout-petits avec Marie-Line de l'association Muzzynote.

### APRÈS-MIDI PLAYSTATION 9 NOVEMBRE 14H30

Venez jouer ensemble à la Playstation avec Pierre ; pour les adultes et enfants à partir de 8 ans.

### 27 NOVEMBRE À 16H30 SÉANCE CONTES

Pour petits et grands avec Marie-Line de l'association Muzzynote

### EXPOSITION

Dans le cadre du projet « *L'art contemporain par nature* », la Métropole Aix-Marseille Provence, le FRAC PACA et la médiathèque municipale de Cuges-les-Pins vous invitent à venir découvrir l'exposition des œuvres de Françoise Pétrovitch à la médiathèque de Cuges-les-Pins du 23 novembre au 23 décembre 2019.

Cette exposition d'art contemporain s'ouvrira par le vernissage le samedi 23 novembre à 17h à la médiathèque.

Elle se poursuivra par des visites libres lors des heures d'ouverture de la médiathèque.

Visites guidées et accompagnées par Caroline Granat, médiatrice du FRAC PACA le vendredi 29/11 pour les écoles et le samedi 30/11 pour les Cugeois qui le désirent.

Visites guidées sur réservation au : 04.42.73.39.55



### CONCERT EN ATTENDANT NOËL

Dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 17h30, en l'église de Cuges-les-Pins : concert de chants et musiques traditionnelles de Provence, d'Irlande et d'Italie pour préparer Noël.

Par le groupe : *lei Janinamista*

Un collectif de 12 personnes

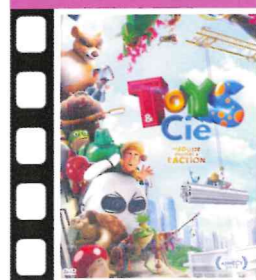


Et préparez-vous pour l'événement **Lecture par Nature** les 6 et 7 décembre à la médiathèque.

**AU PROGRAMME :** Pianococktail, atelier cuisine en musique et spectacle de contes...



### SÉANCES CINÉ À VENIR



Mercredi 13/11 à 14h30

Toys & Cie

Salle des mariages



Vendredi 22/11 à 20h

Otez-moi d'un doute

Salle des mariages



Mardi 03/12 à 20h

Cabaret

Salle des mariages

# RENDEZ-VOUS



La municipalité de Cuges-les-Pins propose

## 4<sup>ème</sup> édition Journée Dys Samedi 16 novembre 10h-18h à la médiathèque

Dyslexie, dyspraxie, dysphasie, troubles de l'attention, difficulté d'apprentissage...  
Parents, professionnels, éducateurs, venez discuter autour d'un café.



### Au programme :

#### De 10h à 12h : Café Dys

Animé par Luce Nocéra de Dyspraxie France Dys et Annie Julien de HyperSupers pour les troubles du déficit de l'attention / hyperactivité et Sandra Pons, présidente de l'ANPEIP pour les enfants intellectuellement précoces.

#### De 16h à 18h : 2<sup>ème</sup> Atelier

Initiation et règles de la carte heuristique (places limitées sur réservation au 04.42.73.39.55)

#### De 14h à 18h : Ateliers multiples en non-stop

Atelier avec l'ordinateur Ector ; atelier jeux de société ; atelier Applications pour les Dys ; découverte du fonds Dys ; parcours de psychomotricité animé par des étudiants de l'ISRP Marseille.

#### De 14h à 16h : 1<sup>er</sup> Atelier parent-enfant (à partir de 8 ans)

Initiation et règles de la carte heuristique avec Emilie Sadkowsky de l'association L'Atelier de Soi m'aime, formatrice en carte mentale (places limitées sur réservation au : 04.42.73.39.55)



Pour toutes informations ou renseignements :

CCAS : 04.42.73.83.57

Médiathèque : 04.42.73.39.55





## LA RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE

### LA SOCIÉTÉ GARIG RECONDUITE DANS LE MARCHÉ DE LA RESTAURATION COLLECTIVE MUNICIPALE

La Société Garig distribue depuis quatre ans près de 84 000 repas par an aux élèves de la commune, à la crèche ainsi qu'aux personnes âgées dans le cadre de l'aide à domicile. Le marché en cours étant arrivé à son terme le 30 octobre dernier, une nouvelle consultation a été lancée qui a mis en concurrence trois prestataires et a permis à la société Garig de remporter le marché et ainsi de poursuivre son activité au sein de la commune.

#### DES EXIGENCES QUALITATIVES...

Dans la nouvelle consultation les candidats retenus se sont distingués au travers de différents critères et exigences qualitatives dictés par le cahier des charges.

Le principe retenu a été celui de la cuisine se rapprochant le plus de la bonne cuisine dite « familiale ».

La qualité des repas étant essentiellement liée à la qualité des matières premières utilisées dans le cadre de leur fabrication, la collectivité a été particulièrement exigeante sur la provenance et la qualité des produits utilisés avec une priorité dédiée aux produits frais.

Par ailleurs, dans le respect des critères édictés par la loi Egalim (voir détail ci-après), les produits carnés (bœuf, veau, porc, volaille et agneau) sont issus d'animaux produits dans le respect du bien-être animal.

En ce qui concerne la provenance des produits végétaux, compte tenu du fait que la Région Provence Alpes Côte d'Azur est une région riche en maraîchage et en arboriculture, les candidats se sont engagés à un approvisionnement direct auprès de producteurs locaux.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

- Mise en place depuis plus d'un an, la collectivité a souhaité poursuivre son offre en proposant chaque jour un repas dit « de substitution » excluant les protéines animales à l'exception des œufs...
- L'ensemble des menus proposés sont élaborés par une diététicienne diplômée d'Etat et tient compte des différentes catégories de consommateurs ; une commission des menus valide ensuite ses propositions.

#### POUR UNE TRANSPARENCE TOTALE ET ASSUMÉE

Votre enfant déjeune au restaurant scolaire ? Vous souhaitez visiter la cuisine centrale ? Cette possibilité vous est offerte chaque semaine. Cette visite est assurée et commentée par le Chef de cuisine de la société prestataire. Venez découvrir également comment déjeunent vos enfants au sein des satellites. Pourront être accueillis dans chaque satellite deux parents (2 parents sur le satellite Molina et 2 sur le satellite Cornille).

Pour cela, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'agent d'accueil de la mairie pour connaître les formalités d'inscription.

#### QUE DIT LA LOI EGALIM ?

Après avoir été adoptée par le Parlement le 2 octobre 2018, la loi pour l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole et une alimentation saine et durable a été promulguée le 1<sup>er</sup> novembre 2018.

#### Quels sont ses objectifs et que contient-elle concrètement ?

Présentation des dispositions clés de la loi :

- Payer le juste prix aux producteurs pour leur permettre de vivre dignement de leur travail
- Renforcer la qualité sanitaire, environnementale et nutritionnelle des produits
- Favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous



Fort de son expérience au sein de la commune, la société Garig s'est engagée à améliorer son offre de service en faisant évoluer son contrat en contribuant à augmenter la qualité gustative des aliments...

100% des purées maison et à partir de produits frais

100% de légumes frais

hors exception (tels que les haricots verts et les petits pois)

100% des poissons issus de filières non menacées

par la pêche intensive

100% des soupes maison faites à partir de produits frais

100% de crudités fraîches et préparées le matin

100% des fruits et légumes locaux en période de forte production

100% de pâtisseries maison

100% des vinaigrettes maison

Les plats sont préparés sur place par la société Garig selon un procédé de cuisson dit « en liaison froide ». Pour cela, le prestataire emploie 3 salariés à temps plein.

La société Garig utilise la cuisine centrale, propriété de la commune, moyennant une redevance annuelle de 63 000 € en augmentation par rapport à la prestation précédente. Cette redevance comprend l'utilisation du bâtiment communal, ainsi que la maintenance des appareils électroménagers. Les plats sont remis en température par le personnel communal qui est également chargé du service dans les différents offices, situés au sein de l'école élémentaire Simone Veil, à la maternelle Pierre Cornille et à la crèche "la Maison des bébés".

### LE MARCHÉ DE RESTAURATION À CUGES-LES-PINS EN QUELQUES CHIFFRES...

45 827

repas fournis à l'école élémentaire

24 479

repas fournis à la maternelle

4 923

repas fournis pour le centre aéré

4 200

repas fournis à la crèche

5 228

repas livrés à domicile pour les personnes âgées

Total :

84 657

repas fournis par an à la commune de Cuges-les-Pins

Prix moyen du repas facturé à la commune :

4,65 €

La commune quant à elle refacture aux familles entre 1,15 € et 3,95 €\* selon le barème du quotient familial.



\*Hors repas exceptionnel



# DOSSIER



VOUS AUSSI, SOUTENEZ LE TÉLÉTHON 2019 ! RENDEZ-VOUS À LA SALLE DES ARCADES DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE À 19H, AU SAMEDI 7 DÉCEMBRE JUSQU'AU BOUT DE LA NUIT AVEC DE NOMBREUSES ANIMATIONS ET ATELIERS

## RANDO CHALLENGE® TÉLÉTHON 2019

Cuges Randos Loisirs organise, dans le cadre du Téléthon 2019, un Rando Challenge® découverte ouvert à toutes et tous le samedi 7 décembre 2019.

**Epreuve ludique, le Rando challenge® est amusant et intelligent !**

En suivant le parcours sur votre carte, votre mission sera de retrouver des bornes et de les repositionner sur votre carte d'une part, et d'autre part, de répondre à des affirmations à choix multiples, le tout dans un temps cible à calculer et à atteindre le plus justement possible.

La participation de 10€ par adulte (5€ pour les enfants de -16 ans) sera intégralement reversée au profit du Téléthon.

Détails, réglementation et inscription sur notre site : [cugesrandosloisirs.fr](http://cugesrandosloisirs.fr)

## VENDREDI & SAMEDI SOIR AMBIANCE ASSURÉE PAR DES GROUPES DE MUSIQUE



### LA RANDO TÉLÉTHON DU FOYER RURAL

SAMEDI 7 DÉCEMBRE 2019

Départ 9h en covoiturage du parking en bas de la rue Victor Hugo (en face la cantine)

Départ de la rando 9h30 N°1943 Avenue Guillaume Dulac, 13600 La Ciotat

#### AU PROGRAMME :

Visite d'une ferme pédagogique, ballade sur la voie douce (parcours piéton et cyclable entièrement végétalisé).

Voie ferroviaire qui parcourait jadis la ville.

Pique nique au jardin de la ville & retour par le bord de mer.

Distance 7,4km dénivelé 34m aucune difficulté. Randonnée ouverte à tous. Libre participation aux dons pour le Téléthon.

Pourquoi ne pas se retrouver vers 18h pour finir la soirée tous ensemble à la salle des Arcades.

## DANSE ATTITUDE ACADEMIE & EXAUDI DANSE PASSION

Les associations de danse cugeoises sont fières de vous présenter des démonstrations de danse le vendredi 6 décembre au soir.

# DOSSIER

# SAVE THE DATE

# #TELETHON2019

## MARCHE NORDIQUE POUR LE TÉLÉTHON

### VENDREDI 6 DÉCEMBRE :

Inscriptions salle des Arcades à partir de 19h  
Adulte : 10€  
gratuit pour les enfants accompagnés d'un adulte.

Rassemblement à 19h45 à la mairie pour échauffements. Départ du circuit 8km à 20h.

À l'arrivée, vin chaud offert aux marcheurs, jus de fruits aux enfants et crêpe pour tous !

### SAMEDI 7 DÉCEMBRE :

Inscriptions salle des Arcades à partir de 7h :

Adulte : 10€  
gratuit pour les enfants  
gratuit pour les marcheurs déjà inscrits le vendredi.

Echauffements à 9 heures. Départ des parcours de 9km et 15km à 9h15.

Ravitaillement sur les circuits et café, crêpes pour les nouveaux inscrits.

Infos : [mncuges@orange.fr](mailto:mncuges@orange.fr) ou 06 20 92 18 12

Pour préserver la planète, munissez-vous d'un éco-verre.

## WESTERN TATTOO

Stand de tatouages éphémères le vendredi soir et le samedi

Bénéfices 100% reversés au Téléthon

## REPAS & BUVETTE

Burger, frites, sandwichs, saucisses, crêpes, boissons... proposés par

LE COMITÉ DES FÊTES

## CHOC POKER : TOURNOI SPÉCIAL TÉLÉTHON

Rendez-vous le samedi 7 décembre à 14h à la salle du Dojo, 1<sup>er</sup> étage pour le grand tournoi organisé par Choc Poker.

Livraison de repas en cours de soirée par le Comité des Fêtes

## THÉÂTRE PAR L'ASSOCIATION NAÏADE HACKER

Les élèves des ateliers théâtre de l'association Naïade Hacker se sont fait un devoir de participer à ce grand événement qu'est le Téléthon !

Ils peuvent presque tous répondre présents et vous présenteront une petite forme d'environ 30 min.

Un patchwork de plusieurs scènes et de petites pièces mêlant humour, jeux et poésie.

Le coeur, le corps et l'esprit seront convoqués sur scène pour défendre cette juste cause.

MERCI DE VENIR LES SOUTENIR ET LES APPLAUDIR SAMEDI 7 DÉCEMBRE À 18H

# ASSOCIATIONS



## L'ACTU DES ASSOCIATIONS

### FOYER RURAL



Le dimanche 24 novembre 2019 à midi salle paroissiale : **Repas beaujolais** ! Apéritif, entrée, plat saucisse et andouillette garnies, tarte aux pommes, café.

Participation 25€ inscription et paiement avant le lundi 18 novembre 2019.

### ECO CUGES

#### CONFERENCE ET ATELIER : Le Zéro Déchet, c'est facile !

Le 30 novembre 2019 de 10h à 12h, salle de l'entraide à Cuges.

Conférence animée par 2 créatrices zéro déchet.

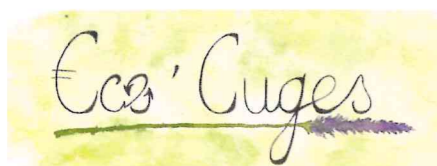
**Atelier** : Crème à récurer, shampoing solide, gel douche.

Nombre de places limité à 15 personnes.

N'hésitez pas à vous inscrire rapidement par mail : [ecocuges@gmail.com](mailto:ecocuges@gmail.com)

Fin des inscriptions : 20 novembre

Règlement : 3 euros pour les adhérents, 6 euros pour les non adhérents.



### CLUB DE L'ÂGE D'OR

Le vendredi 15 novembre 2019, à partir de 14h30 dans la salle des Arcades le club organise pour ses adhérents une après-midi récréative "CHATAÎGNES", Inscriptions obligatoires.

Les adhérents sont priés de s'inscrire auprès des responsables du club.

### LES BIELLES DE L'ANGE



#### EXPOSITION CITROËN LE SAMEDI 23 NOVEMBRE

A l'occasion du marché de Noël, Les BIELLES de l'ANGE fêtent les 100 ans de CITROËN en exposant leurs voitures de 1926 à 1990, de la B14, en passant par la mythique Traction jusqu'aux populaires 2CV.

Association des Capitaines de Saint-Eloi de Cuges

**CONSOMMATIONS**  
Bouteille de Beaujolais : 8 euros  
Verre de Beaujolais : 1 euro  
Bière : 1 euro  
Coca Cola : 1 euro

**16 euros**

**MENU**  
Apéritif  
Assiette de Charcuterie  
Fromage  
Salade  
Tarte  
Café  
1 verre de Beaujolais

**SOIRÉE  
BEAUJOLAIS  
NOUVEAU**

**Vendredi 29 novembre 2019  
à la salle des Arcades**

**Inscriptions  
Samedi 16 novembre de 9 h à 12 h  
En face la Poste du village**

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, a consommer avec modération.

# ÉVÉNEMENT

## MARCHÉ DE NOËL

Organisé par le Comité des fêtes en partenariat avec la municipalité

### CUGES-LES-PINS

### 23 et 24 novembre 2019

9h-18h

## Salle des Arcades

Contact : 06.62.18.22.11  
Comité des fêtes de Cuges

## Noël

### DU VILLAGE

## Cuges-les-Pins

La municipalité de Cuges-les-Pins vous donne rendez-vous

### SAMEDI 14 DÉCEMBRE 14H-17H

SALLE DES ARCADES, PLACE LUCIUS CAL

**AU PROGRAMME**

jeux de bois, machine à dessin, ateliers créatifs, structures gonflables, balad'ânes... Et plein d'autres surprises à découvrir !

POUR PLUS D'INFOS SUR : [WWW.CUGES-LES-PINS.FR](http://WWW.CUGES-LES-PINS.FR)

# TRIBUNE LIBRE

## EXPRESSION DES ÉLUS N'APPARTENANT PAS AU GROUPE MAJORITAIRE

### DES ÉLUS QUI N'ASSUMENT PLUS LEUR MANDAT

Une fois de plus la majorité n'avait pas assez d'élus pour atteindre le quorum lors de la séance du conseil municipal du 30 septembre. Une fois de plus, une fois encore.

Seuls 10 élus de la majorité étaient présents sur 20. Les 5 élus de l'opposition que nous sommes étaients présents.

L'intervention de G.Fasolino fut la suivante : « Monsieur le maire, mesdames et messieurs les élus de la majorité qui êtes présents, ce message ne s'adresse pas à vous, car ce sont toujours les mêmes élus de la majorité qui siègent au conseil. Mais je trouve, avec mes collègues, inadmissible que des élus soient systématiquement absents. Cela ne fait que renforcer le rejet de la classe politique. Je rappelle que ces élus ont eu la confiance des citoyens et qu'ils perçoivent une indemnité.

Je le redis ces propos ne s'adressent pas à vous ni à ceux touchés par la maladie. Mais ce soir il y avait des délibérations importantes notamment sur le plan des finances et nous ne pourrions pas en débattre, c'est inacceptable. »

Pour être transparent le maire et la 1ère adjointe ont dit être d'accord sur le fond.

G.Fasolino M.Parent P.Coste F.Barthélémy A.Di Ciaccio

## EXPRESSION DES ÉLUS APPARTENANT À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pour être en adéquation avec l'ensemble des règles édictées par le code électoral, et dans le respect de tous, le groupe « Avec vous changeons Cuges » a fait le choix de s'abstenir de communiquer dans la tribune du Cuges au Cœur Mag durant la période préélectorale.

# PETITS BONHEURS



## NAISSANCES

Sacha & Lucas Cabral, nés le 19 septembre

Lizio Fasolino, né le 21 septembre

Nathaniel Lallement, né le 22 septembre

Rhéane Lacoste Pille, née le 04 octobre

Liam Cornacchia Evangelou, né le 04 octobre

Keny Bertosio Mobius, né le 07 octobre

Eva Frandon, née le 07 octobre



## MARIAGES



Kévin SOLER et Céline CHAZEAU,  
mariés le 05 octobre 2019

# A VOUS LA PAROLE

**A vendre** - Mercedes Vito 112 CDI année 2000 en l'état. Injecteurs à changer. N'a pas roulé depuis janvier 2016. Faire offre. Contact : 06.70.72.95.83

# RETOUR EN IMAGES - LES VACANCES AU CENTRE DE LOISIRS

Les vacances de la Toussaint ont été marquées par les traditionnels stages de foot et de judo qui ont compté beaucoup de participants pour cette année encore.

Du côté du centre de loisirs, les enfants ont fait des ateliers créatifs sur le thème d'Halloween entre autres ainsi qu'une sensibilisation à la gestion des déchets, une activité proposée par les services du Conseil de territoire.





# MARCHÉ DE NOËL

*Organisé par le Comité des fêtes en partenariat avec la municipalité*

**CUGES  
LES PINS**

**23 et 24  
novembre  
2019**

**9h-18h  
Salle des Arcades**



Service communication - Mairie de Cuges-les-Pins



**Contact :**  
**Comité des fêtes de Cuges**  
**06.62.18.22.11**

